



# B.U.T. TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION (TC)

Bac +3

## PARCOURS STRATÉGIE DE MARQUE ET ÉVÉNEMENTIEL

### PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) spécialité TC **forme en trois ans de futurs cadres intermédiaires** capables de s'adapter, d'évoluer et d'innover dans toutes les étapes de la commercialisation d'un bien ou d'un service.

Le parcours stratégie de marque et événementiel vise à former les étudiants au rayonnement de la marque, à sa valorisation, et à apporter leurs compétences dans le pilotage et la réalisation des projets événementiels.

#### Métiers visés (H/F) :

chef de projet événementiel,  
chargé de communication,  
brand identity manager,  
responsable / coordinateur  
de marque,  
assistant chef de produit,  
...

#### En savoir + sur la formation



02 44 68 88 31



[www.iut.univ-angers.fr](http://www.iut.univ-angers.fr)



[tc.iut@univ-angers.fr](mailto:tc.iut@univ-angers.fr)



INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE TECHNOLOGIE  
UNIVERSITÉ D'ANGERS

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

### Enseignements transversaux communs

Langues vivantes étrangères  
Techniques quantitatives et représentations  
Conduite et gestion de projet  
Ressources et culture numériques  
Expression communication culture  
Projet personnel et professionnel

### Enseignements techniques communs

Marketing  
Vente, négociation, prospection  
Communication commerciale  
communication digitale  
Stratégie d'entreprise, business model  
Économie  
Gestion comptable et financière  
Droit  
Management

### Enseignements spécifiques

#### Parcours SME

Stratégie de marque et événementiel

- Communication de marque
- Relations publiques et relations presse
- Stratégie de développement de la marque
- Marketing digital de la marque
- Conception graphique
- Marketing de l'événementiel
- Organisation et logistique
- Gestion commerciale
- Événementiel sectoriel

Code diplôme : 25131206

Code RNCP : 35358



Site France Compétences

## LE STAGE

Le BUT TC parcours Stratégie de marque et événementiel est proposé :

### ► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1<sup>ère</sup> année, **4 semaines** à partir de fin mai.

En 2<sup>ème</sup> année, **9 semaines** à partir de mi-avril.

En 3<sup>ème</sup> année, **23 semaines** à partir de janvier.



**La gratification\* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois.** Elle est due au stagiaire dès le 1<sup>er</sup> jour du stage et versée mensuellement.

\*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule "*Plafond horaire SS x 15%*". Ce plafond est décrété chaque 1<sup>er</sup> janvier. A titre indicatif, pour 2025, le taux horaire minimal de gratification =  $29\text{€} \times 15\% = 4,35$  euros/heure de présence effective du stagiaire.



## FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous:


- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

## PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d'**emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en TC !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise 



**Pôle Relations Entreprises**



[re.iut@univ-angers.fr](mailto:re.iut@univ-angers.fr)

IUT Angers-Cholet  
4 boulevard Lavoisier | 49016 ANGERS CEDEX  
Tél. 02 44 68 87 00 | [iut.univ-angers.fr](http://iut.univ-angers.fr)